

Si cela pouvait être établi clairement et si le chef du Nouveau parti démocratique pouvait nous donner l'assurance qu'une fois que la Cour suprême aura rendu sa décision, en supposant qu'elle nous soit favorable, il n'amorcera pas un autre long débat sur d'autres amendements complexes qui modifieraient la nature du projet soumis à la Cour suprême, je puis dire, au nom de notre parti, que nous serions prêts à accepter un ordre de la Chambre énonçant toutes ces conditions, sous réserve du consentement unanime de tous les partis.

Des voix: Bravo!

LA POSITION DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, au nom de mes collègues, et j'espère de tous les députés de ce côté-ci de la Chambre, nous y voyons une véritable concession de la part du premier ministre qui est de nature à faire naître un compromis.

Des voix: Oh! Oh!

M. Broadbent: Nos collègues conservateurs... quelques-uns, pas tous, trouvent la chose drôle. Hier le chef de l'opposition a dit:

Naturellement, nous nous soumettrons à la décision des tribunaux et s'ils donnent raison à M. Trudeau, rien n'empêchera le Parlement d'agir rapidement.

Et comme le premier ministre a indiqué aujourd'hui que le gouvernement était disposé à accepter un compromis qui nous permettrait de mettre un terme à cet important débat et à reprendre d'autres activités, je demanderais au leader du gouvernement à la Chambre, et je dois lui adresser la question comme le veut le Règlement, si, à la suite des discussions de ce matin, l'opposition officielle a dit qu'elle acceptait ces conditions.

[Français]

L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé): Madame le Président, en ce qui concerne la discussion que nous avons eue, je signalerai à l'honorable député que ce n'est pas notre habitude de rendre public le contenu des discussions tenues dans les réunions de leaders parlementaires, mais puisque la question est soulevée par le chef d'un parti, et que de fait le dévoilement de ce qui a été discuté ne peut être préjudiciable à qui que ce soit, je dirai que ce matin la réunion n'a porté que sur des éclaircissements, et aucune décision n'a été prise par qui que ce soit encore.

Je crois qu'il est encore possible que nous nous réunissions plus tard aujourd'hui pour connaître maintenant les réactions à une proposition qui est beaucoup plus précise et plus claire que celle qui avait été faite hier, incluant celle avancée et proposée par le parti progressiste conservateur. A ce moment-ci, je ne suis pas en mesure de dire si ce parti accepte ou non la proposition faite par le nouveau parti démocratique. D'ailleurs il ne m'appartient pas de répondre pour eux, ils peuvent le faire, mais s'ils préférèrent discuter davantage, je suis à leur disposition comme à la disposition du leader parlementaire du Nouveau parti démocratique; une réunion pourrait encore avoir lieu plus tard aujourd'hui, en vue d'explorer et de négocier davantage, et tenter d'en venir à une entente.

[Traduction]

M. Broadbent: Madame le Président, comme le parti conservateur a démontré qu'il savait parfaitement invoquer le Règlement, le chef de l'opposition voudra peut-être profiter

d'un moment opportun aujourd'hui pour exposer la position de son parti.

* * *

L'ÉCONOMIE

LA BAISSÉ DE LA VALEUR RÉELLE DES SALAIRES—LES RECOMMANDATIONS DU MINISTRE AUX TRAVAILLEURS

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Madame le Président, je voudrais maintenant passer à un autre sujet que la façon dont le premier ministre et le chef du Nouveau parti démocratique ont kidnappé le Canada.

Des voix: Bravo!

● (1440)

M. Crosbie: Ma question s'adresse au ministre des Finances. Depuis 13 mois, c'est-à-dire depuis que le gouvernement est arrivé au pouvoir, nous attendons qu'il prenne des mesures économiques. Le ministère des Finances a signalé que, depuis quatre ans, la valeur réelle des salaires avait baissé de plus de 6 p. 100 et il a recommandé au gouvernement d'essayer de convaincre le public de la nécessité d'accepter une baisse dans la valeur réelle des salaires, vu la conjoncture actuelle. Étant donné les conseils que lui a fournis son ministère et sa propre détermination à lutter contre l'inflation, le ministre continue-t-il à recommander aux travailleurs de ne pas essayer d'obtenir de hausses salariales qui dépassent le taux d'inflation et qui leur permettraient de compenser la hausse du coût de la vie? Est-ce que cela fait partie de la politique du ministre en vue de lutter contre l'inflation?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je suis convaincu que l'inflation constitue toujours le problème économique le plus grave du Canada. Je continue à croire qu'il ne faut pas accorder de hausses salariales trop élevées à moins de vouloir favoriser les tendances inflationnistes en 1981. Je l'ai déjà précisé moi-même à plus d'une reprise et tous les intéressés se rendent certainement compte que des hausses salariales plus élevées exerceraient inévitablement des pressions encore plus fortes sur l'indice du coût de la vie.

M. Crosbie: Madame le Président, le ministre est en train de nous dire que le gouvernement a pour politique de ne pas consentir cette année lors de la négociation des accords salariaux, des augmentations supérieures au taux d'inflation ou encore de permettre aux travailleurs de rattraper le pouvoir d'achat perdu, conformément à la position anti-inflationniste qu'il affiche.

Le 23 février dernier, le ministre a déclaré à Montréal, devant le Canadian Club, que les travailleurs canadiens n'avaient pas de droit «inaliénable» à de meilleurs salaires, retraites ou avantages et que seule une «croissance économique accrue» pourrait les leur procurer. Notre croissance économique, l'année dernière, n'a atteint que 0.1 p. 100, et l'on prévoit qu'elle augmentera de 1 à 2 p. 100 seulement cette année. Eu égard à cela, et étant donné que notre croissance économique pour cette année ne sera pas plus élevée, et que nous n'en avons même pas eu l'année dernière, le ministre conseille-t-il aux travailleurs canadiens de remettre à plus tard leur tentative d'obtenir des salaires, des retraites et des avantages plus intéressants?